



## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Nous vous invitons à une assemblée extraordinaire (l'« **assemblée** ») des porteurs (les « **actionnaires** ») d'actions ordinaires (les « **actions ordinaires** ») de First Capital Realty Inc. (la « **Société** »).

### **Date et heure**

Le mercredi 10 avril 2019  
10 h (heure de Toronto)

### **Lieu**

Torys LLP  
79 Wellington Street West, 33rd Floor  
TD South Tower, Toronto (Ontario) M5K 1N2

### **Points à l'ordre du jour de l'assemblée**

1. Examiner une résolution ordinaire (la « **résolution relative au rachat d'actions** »), dont le texte intégral est reproduit à l'annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe (la « **circulaire** »), approuvant le rachat aux fins d'annulation de 36 millions d'actions ordinaires au prix de 20,60 \$ chacune, pour une contrepartie brute payée à Gazit Canada Inc. (l'« **actionnaire vendeur** ») de 741,6 millions de dollars, selon les modalités énoncées dans la convention portant sur l'opération datée du 28 février 2019 intervenue entre la Société, l'actionnaire vendeur et Gazit-Globe Ltd., comme il est expliqué plus en détail dans la circulaire (l'« **opération** »), et voter sur cette résolution, avec ou sans modification.
2. Examiner les autres questions pouvant être dûment soumises à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

Votre vote est important. Si vous ne pouvez assister à l'assemblée et y voter en personne, vous pouvez voter par procuration (ou au moyen d'un formulaire d'instructions de vote, selon le cas). La circulaire explique le processus de vote et expose en plus amples détails les points à l'ordre du jour.

La circulaire qui accompagne le présent avis de convocation à l'assemblée des actionnaires contient des renseignements sur les points à l'ordre du jour de l'assemblée ainsi que le texte intégral de la résolution relative au rachat d'actions, qui est reproduit à l'annexe B de celle-ci.

Les services de Kingsdale Advisors (« **Kingsdale** ») ont été retenus à titre de conseiller stratégique pour les actionnaires et d'agent de sollicitation de procurations pour la sollicitation de procurations auprès des actionnaires en vue de l'assemblée. Si vous avez des questions sur l'assemblée ou si vous avez besoin d'aide pour voter, veuillez communiquer avec Kingsdale par téléphone au 1-866-879-7644 (sans frais en Amérique du Nord) ou par courriel à [contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com).

### **Date de clôture des registres**

Vous avez le droit de voter si vous déteniez des actions ordinaires à la fermeture des bureaux le 11 mars 2019.

## Actionnaires véritables et actionnaires inscrits

Vous êtes un actionnaire véritable (également appelé un actionnaire non inscrit) (un « **actionnaire véritable** ») si vous êtes propriétaire véritable d'actions ordinaires qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, notamment une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières, un fiduciaire, un dépositaire ou une chambre de compensation (comme Services de dépôt et de compensation CDS inc.). Par exemple, vous êtes un actionnaire véritable si vous détenez vos actions ordinaires dans un compte de courtage de quelque type que ce soit.

Vous êtes un actionnaire inscrit (un « **actionnaire inscrit** ») si vous détenez un certificat d'actions imprimé sur lequel votre nom figure directement.

## Vote

Les actionnaires véritables doivent remplir et soumettre le formulaire d'instructions de vote en suivant les directives données sur le formulaire. Les formulaires d'instructions de vote peuvent être remplis et soumis de différentes manières :

INTERNET : [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com)

TÉLÉPHONE : 1-800-474-7501 (français) ou 1-800-474-7493 (anglais)

POSTE : Data Processing Centre, P.O. Box 3700, STN Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9

Les instructions de vote doivent être reçues au moins un jour ouvrable avant la date de dépôt des procurations indiquée dans votre formulaire d'instructions de vote. Si un actionnaire véritable souhaite voter en personne à l'assemblée (ou désigner une autre personne pour qu'elle assiste à sa place à l'assemblée et y vote en son nom), il doit remplir le formulaire d'instructions de vote conformément aux directives données dans ce formulaire; un formulaire de procuration qui confère le droit d'assister à l'assemblée et d'y voter en personne sera alors transmis à cet actionnaire véritable.

Les actionnaires inscrits qui ne peuvent assister à l'assemblée devraient exercer leur droit de vote en remplissant et en soumettant le formulaire de procuration conformément aux instructions données dans ce formulaire. Ils peuvent également remplir et soumettre le formulaire de procuration par téléphone ou par Internet, au [www.investorvote.com](http://www.investorvote.com). Les formulaires de procuration remplis doivent parvenir à la Société de fiducie Computershare du Canada, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, au plus tard à 10 h (heure de Toronto) le 8 avril 2019 ou, en cas d'ajournement ou de report, 48 heures (sans compter les samedis, les dimanches et les jours fériés) avant la reprise de l'assemblée.

Les droits de vote rattachés aux actions ordinaires représentées par le formulaire de procuration ci-joint seront exercés en conformité avec les instructions indiquées dans la procuration. **En l'absence de telles instructions, ils seront exercés POUR la résolution relative au rachat d'actions approuvant l'opération.**

Par ordre du conseil d'administration,

« *Bernard McDonell* »

Bernard McDonell  
Administrateur principal indépendant

Le 11 mars 2019  
Toronto (Ontario)